Le ministre est-il courant de ce problème? Aurait-il reçu des instances de la part de l'UPA? Dans l'affirmative, quelles études sont faites présentement afin de répondre à la demande de l'UPA?

[Traduction]

M. Whelan: Monsieur l'Orateur, autant que je sache, aucune instance n'a été présentée à moins que ce ne soit ces jours derniers.

[Français]

L'ASSURANCE-CHÔMAGE

ON DEMANDE POURQUOI LE GOUVERNEMENT N'A PAS AVISÉ LES PROVINCES DE LEURS RESPONSABILITÉS À LA SUITE DES RÉDUCTIONS BUDGÉTAIRES

M. Roch La Salle (Joliette): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Emploi et de l'Immigration qui annonçait il y a quelque temps des coupures du budget de l'assurance-chômage de l'ordre 580 millions de dollars. Il ajoutait aussi que ces coupures n'auraient pas d'effets importants à l'égard des provinces.

Étant donné que nous apprenions, hier, qu'à la suite de ces coupures la Colombie-Britannique devra payer en bien-être social 105 millions de dollars; l'Ontario, 15 millions de dollars; Terreneuve, 44 millions de dollars, sans compter la province de Québec, qui probablement devra payer 75 millions de dollars, le ministre peut-il dire à la Chambre comment il se fait que, lorsqu'il a annoncé ces réductions, il n'avait pas en main ces chiffres ou, du moins, n'avait pas avisé les provinces qu'elles seraient responsables, à cause de ces coupures, de ces sommes onéreuses?

[Traduction]

L'hon. Bud Cullen (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, les ministres que j'ai rencontré hier se sont dits d'accord avec les conclusions du rapport que je leur ai présenté et qui montrent que nous avions prévu l'effet que ces réductions auraient sur leurs programmes de bien-être, réduction qui n'étaient pas aussi sévères qu'ils ne le craignaient.

En outre, leur politique consiste à brosser un tableau très sombre et ils ont indiqué que cela aurait un impact sur les programmes de bien-être et que les gens qui cesseraient de toucher des prestations d'assurance-chômage se tourneraient automatiquement vers le bien-être social. Bien entendu, cela ne correspond pas exactement aux faits. Cependant, en raison de leur inquiétude et à la suite de la réunion très fructueuse que nous avons eue hier, nous travaillons à l'institution d'un comité mixte fédéral-provincial qui sera chargé d'étudier l'impact tel qu'il est perçu par les gouvernements provinciaux et fédéral, car il ne faut pas oublier que toute augmentation du coût du programme de bien-être est ressentie dans une mesure égale par les provinces, d'une part, et par le gouvernement fédéral, d'autre part, en tous cas dans le cadre du Régime d'assistance publique du Canada.

[Français]

M. La Salle: Monsieur i'Orateur, le ministre dit que les coûts seront partagés. Il n'en demeure pas moins que les provinces en prennent pour leur rhume avec cette mesure.

Étant donné que les provinces sont unanimes pour manifester de l'inquiétude à l'égard des modifications apportées à la Questions orales

loi, j'aimerais demander au ministre s'il peut, tout au moins s'engager lui, ici à la Chambre—et je ne poserai pas la question au très honorable premier ministre car je douterais d'en recevoir une réponse—si le ministre veut s'engager à dire que toutes les modifications ou tous les changements n'auront pas lieu avant d'avoir eu une réelle discussion avec tous les ministres provinciaux? A la suite de cela, je crois qu'il pourra présenter le bill à la Chambre.

• (1427)

[Traduction]

M. Cullen: Monsieur l'Orateur, immédiatement après avoir annoncé ces réductions, on a convoqué une réunion des sous-ministres des divers ministères intéressés, laquelle s'est tenue au début d'octobre. Cela a permis de dissiper certaines des craintes qui avaient été exprimées plus tôt, et nous avons traité hier des autres points. C'était la répercussion que pourraient avoir les modifications annoncées qui causait le plus d'inquiétude, et c'est pourquoi nous avons créé ce comité. Je pense que cette formule a satisfait les provinces.

On ne peut toutefois espérer obtenir l'unanimité ni l'approbation de toutes les provinces, étant donné que les ministres de Terre-Neuve ont une opinion et des préoccupations bien différentes, à l'égard du programme Canada au travail, de celles, par exemple, des ministres de l'Alberta ou du Manitoba; il va donc être difficile de rallier tous les intéressés. Il nous importe avant tout de dissiper les craintes qui ont été exprimées.

LES ÉCONOMIES RÉALISÉES GRÂCE AU PROGRAMME MODIFIÉ

M. Jake Epp (Provencher): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser au même ministre. Dans sa déclaration sur l'économie, le gouvernement a avancé qu'un resserrement de règlement sur l'assurance-chômage permettrait de réaliser des économies de 580 millions de dollars, pouvant même atteindre 700 ou 900 millions de dollars d'ici l'exercice financier 1980-1981.

A combien pense-t-on que s'élèveraient maintenant ces économies, compte tenu de la modification au programme d'assurance-chômage dont le ministre a convenu avec les provinces?

L'hon. Bud Cullen (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, j'estime que les comptes rendus qui ont paru dans les journaux étaient quelque peu erronés. Nous avons signalé hier les modifications que nous avions envisagées et les répercussions qu'elles pourraient avoir selon nous. Nous avons en outre déclaré que par suite des excellentes instances reçues de nos collègues libéraux des provinces Atlantiques, nous étions disposés, sans altérer la portée de la loi, à en atténuer les répercussions dans ces régions. J'en ai parlé avec mes collègues des provinces Atlantiques. Ils ne sont pas encore entièrement satisfaits et nous nous affronterons probablement sur ce point. Les modifications que nous effectuerons, je crois, nous permettront encore de réaliser les économies prévues en vertu du programme d'assurance-chômage tout en l'améliorant et le rendant plus digne de crédibilité.

M. Epp: Monsieur l'Orateur, je voudrais poser ma question supplémentaire au ministre des Finances. La crédibilité du gouvernement s'appuie sur le fait que le gouvernement va réduire ses dépenses. Ces annonces ont été faites durant l'été. Étant donné les changements que le ministre de l'Emploi et de l'Immigration vient d'annoncer, comment le gouvernement